



ACP-EU Culture Programme: Ignite Culture

Ignite Culture est une nouvelle facilité de subvention passionnante pour les secteurs culturels et créatif dans 14 pays d'Afrique de l'Est ! Ce fonds administré pour l'Afrique de l'Est fait partie du programme mondial ACP-UE culture qui est mis en œuvre par les Fonds [HEVA](#), en partenariat avec le [Conseil Britannique du Kenya](#) avec la contribution financière de l'Union Européenne, et avec le soutien supplémentaire de [l'Organisation des États ACP \(Afrique, Caraïbes et Pacifique\)](#).

Ce financement aidera les candidats retenus à élaborer des programmes et des projets pour faire croître leurs propres entreprises et à faire du travail culturel et du soutien au sein de leurs collectivités cibles. Cela contribuera également dans une certaine sens à rendre leurs efforts plus durables. En plus d'aider les travailleurs créatifs et culturels à faire croître leurs entreprises, à pénétrer et à s'adapter aux marchés numériques élargis, et à mettre à niveau leurs espaces de travail et leurs collaborations, l'installation soutiendra les efforts visant à renforcer les compétences et à développer des moyens de créer de meilleurs environnements de travail pour les entreprises créatives.

Grâce à un financement sous forme de subventions pouvant atteindre 180 000 euros par candidat, ce soutien financier devrait être dirigé vers les activités suivantes :

Accroissement et amélioration de la productive de richesses et services créatifs et culturels et le renforcement des compétences,

La mise à jour de l'infrastructure, du matériel et des logiciels,

Améliorations des conditions, stratégies et environnement politique et commercial favorisant l'accès au fonds pour les secteurs culturels et créatif

Elargir l'accès aux marchés locaux, régionaux et internationaux, ainsi qu'améliorer la visibilité des praticiens créatifs et culturels et de leur travail dans toute la région de l'Afrique de l'Est.

Au cours des 40 prochains mois, Ignite Culture sera ouvert aux candidats au Burundi, aux Comores, à Djibouti, en Érythrée, en Éthiopie, au Kenya, à Madagascar, à Maurice, au Rwanda, aux Seychelles, en Somalie, au Soudan, en Tanzanie et en Ouganda.

L'appel à candidatures s'ouvre **le Lundi 9 août 2021!**



Éligibilité

Les talents créatifs qui ont leur entreprises enregistré et opérationnel (dans ou avant l'année 2018) au Burundi, aux Comores, à Djibouti, en Érythrée, en Éthiopie, au Kenya, à Madagascar, à Maurice, au Rwanda, aux Seychelles, en Somalie, au Soudan, en Tanzanie et en Ouganda seront invités à demander des subventions allant jusqu'à un maximum de 180 000 euros par candidat.

Les chaînes de valeur admissibles de l'ICC comprendront : le patrimoine culturel et naturel, la performance et la célébration, l'infrastructure culturelle, les arts visuels et l'artisanat, le livre et la presse, l'audiovisuel et les médias interactifs, les services de conception et de création, l'éducation créative et culturelle et le patrimoine culturel immatériel.

Processus de demande

Ignite Culture ouvrira ses portes le Lundi 9 août 2021. Tous les demandeurs qui remplissent le formulaire de demande recevront un avis indiquant que leur demande a été reçue.

Les demandes retenues feront l'objet de plusieurs étapes d'évaluation, y compris un processus d'assiduité raisonnable. Ils passeront ensuite par une étape de modélisation financière qui évaluera la capacité de l'entreprise ou de l'institution, et le projet proposé, à absorber le montant de la subvention demandée. La dernière étape sera la passation de marchés, puis l'annonce des finalistes.

Plus d'informations à venir!

[Twitter](#), [Facebook](#), [Instagram](#)